

«.....On cite encore d'autres faits, mais dont je suis moins sûr. Vous savez qu'ici on est d'une prudence extrême; tant qu'on n'a pas réuni les documens les plus incontestables, on couvre d'un voile mystérieux tous les faits d'un ordre surnaturel; ils circulent dans le public, mais on se borne à en causer à voix basse jusqu'à ce que l'Eglise ait prononcé et soit à même de présenter des preuves à ses fidèles et à ses ennemis.»

L'*Ami de la Religion* publie l'extrait suivant d'une lettre écrite de Rome par un religieux. Cette lettre confirme pleinement les détails que nous avons donnés ce matin d'après notre correspondance :

«Des lettres venues le 30 janvier, de mes confrères missionnaires à la Chine, de Macao, des îles Philippines et Fokira, où nous avons notre mission de Dominicains, annoncent que la persécution avait pour ainsi dire entièrement cessé depuis la guerre avec les Anglais. Nous venons également de recevoir la nouvelle que la cruelle persécution du Tong-King, qui a envoyé tant de martyrs au ciel, a cessé entièrement, en partie à cause de la paix faite avec les Anglais, dont une des conditions était la cessation de toute persécution, et dans ce cas nous pouvons bien dire : *Salutem ex inimicis nostris*, et de l'autre côté probablement à cause des prodiges inouis qui ont eu lieu en Chine il y a quelques mois. Voici le fait :

«Le vicaire apostolique de la ville et province de Nankin a écrit au préfet de la Propagande que, sur la ville de Nankin, pendant plusieurs jours, est apparu un grand crucifix visible à tout le monde, et plus d'une fois par jour; et en même temps sur plusieurs autres villes de la même province, sont apparues de grandes croix lumineuses; que depuis cet admirable événement, un grand nombre d'idolâtres demandent à être instruits et baptisés»

«On attend d'autres nouvelles à cet égard, pour publier ces merveilles sans exemple. Remercions le Tout-Puissant de ce trait ineffable de miséricorde; mais si d'un côté ceci est fort consolant pour tout bon catholique, il n'est pas moins effrayant, car il semble que la justice divine exécute la formidable menace d'être la foi à une grande partie de l'Europe, comme l'Espagne et le Portugal, pour la donner à ces pauvres païens, qui sauront mieux apprécier ce don sublime. Effectivement, d'après des nouvelles sûres de la Chine et Fokira, la foi de ces peuples est admirable et digne des temps des apôtres, etc.»

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—On lit dans la *Gazette des Postes de Francfort* :

«Rome, 12 mars.—Les différends religieux survenus entre le Saint-Siège et le cabinet russe prennent un caractère de plus en plus grave, et depuis longtemps une rupture aurait eu lieu si l'on n'avait craint une catastrophe.

—La diplomatie russe fait des efforts incessants pour justifier les mesures adoptées en Pologne et en Russie contre les catholiques, et démontrer au Saint-Siège que l'empereur de Russie n'a nullement l'intention de porter atteinte aux droits de ses sujets catholiques. Toutefois, le Saint-Siège croit avoir épuisé tous les ménagemens, sa patience est à bout, et il se gardera bien de faire la moindre concession qui pourrait être interprétée comme une approbation implicite des procédés du gouvernement russe. En conséquence, on parle depuis quelque temps de l'intention qu'aurait le Saint-Père d'adresser prochainement une allocution aux cardinaux réunis en consistoire pour leur exposer les griefs du Saint-Siège et prévenir ainsi le reproche d'une négligence coupable à l'égard des intérêts qui sont confiés à la sollicitude de S. S.

«On conçoit aisément que, dans de pareilles circonstances, les négociations entamées soient restées sans résultat. Le Saint-Siège demande la destitution de plusieurs évêques, la restitution des biens enlevés au clergé et des églises concédées aux grecs schismatiques, l'admission d'un nonce à Saint-Petersbourg, avec liberté de correspondance. Jamais le cabinet russe ne souscrira à de pareilles prétentions.—De son côté, le cabinet russe demande la confirmation des évêques nommés par lui. Il essaie de justifier les mesures par lui adoptées à l'égard des catholiques de la Pologne, en alléguant l'existence de menées jésuitiques, de nature à compromettre la sûreté intérieure de l'Etat.—Le cabinet russe désire vivement se maintenir en bonne intelligence avec le Saint-Siège, du moins aux yeux du monde; mais il n'y parviendra pas. L'académie catholique de Wilna a été transférée à Saint-Petersbourg. Cette nouvelle a causé la plus profonde douleur au Saint-Siège; car on peut regarder cette mesure comme le dernier coup porté à l'indépendance du clergé et de l'Eglise catholique en Pologne. Le gouvernement russe prétend que ce n'est là qu'une mesure administrative, mais on voit aisément qu'il veut ainsi pallier le mal qu'il a fait, et que ses véritables intentions sont de fondre le catholicisme dans la religion de l'Etat, de même qu'il a déjà détruit la nationalité de la Pologne, en l'incorporant dans l'empire russe.»

—On lit dans le *Diario di Roma*, 14 mars :

Sa Sainteté a daigné nommer protecteur de la cité de Pérouse et de Gubbio le cardinal Mario Mattei, et de la commune de Canino le cardinal Philippe Fransoni.

En outre, Sa Sainteté a daigné conférer au cardinal Gabriel Ferretti la préfecture de la congrégation des Indulgences et des Sacrées Reliques, laissée vacante par la démission du cardinal Castracane; elle a daigné également lui conférer le protectorat de la cité de Pontecorvo.

—Le 9 du courant, jour où se célébrait la fête de sainte Françoise, noble matrone romaine, fondatrice des religieuses oblates olivétaines, canonisée par

le souverain pontife Paul V. les cardinaux se sont rendus dans l'Eglise Sainte-Marie del Foro romano où se vénèrent les reliques de cette héroïne du christianisme.

—S. Em. le cardinal Patrizi, vicaire de Sa Sainteté, a fait l'ordination générale, le samedi 11 mars, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Le nombre des ordinands était de 122, divisés ainsi qu'il suit : 23 pour la tonsure, 24 pour les ordres mineurs, 36 pour le sous-diaconat, 29 pour le diaconat, 10 pour la prêtrise.

FRANCE

—Les protestans paraissent avoir vu avec crainte et regret les nouvelles conquêtes la France dans l'Océanie. La domination de la France dans ces îles leur fait redouter la suprématie du catholicisme. A la chambre des pairs, M. Pelet (de la Lozère), protestant, a interpellé M. Guizot sur la situation des ministres protestans à Otaïti : on sait que le bruit a été répandu de l'expulsion des ministres protestans par la reine de cette île.

Le 22 mars, à la chambre des députés, un protestant exalté, député de la Corse catholique, M. Agénor de Gasparin, a demandé à la chambre de fixer un jour pour des interpellations qu'il voulait adresser au ministère au sujet de sa conduite dans l'Océanie. N. Guizot a répondu que les explications viendraient plus convenablement à propos des crédits qui allaient être demandés pour notre établissement dans ces nouvelles possessions.

M. Agénor de Gasparin a insisté; mais la chambre, qui savait de quoi il était question, a repoussé, à l'unanimité, cette demande d'interpellation.

—N. S. P. le Pape Grégoire XVI a fait don à l'archiconfrérie du T.-S. et Immaculé Cœur de Marie, dans l'église Notre-Dame-des-victoires, à Paris, du corps entier de sainte Aurélie, martyre romaine, extrait le 18 mai 1842 des catacombes de Sainte-Priscille, à Rome. Sa Sainteté a ordonné que ce corps saint reposât dans l'autel du T.-S. Cœur de Marie, afin d'y être comme un monument de son amour paternel pour l'archiconfrérie.

—Jeudi dernier, des gendarmes en résidence à Saint-Etienne conduisaient sept soldats et sous-officiers condamnés au boulet, peut-être, hélas! pour de légères fautes, car on sait l'inflexibilité de la discipline et les rigueurs du Code militaire. L'un de ces malheureux prisonniers tendait aux passans son bonnet pour obtenir quelque aumône. Alors le triste cortège débouchait de la rue des Jardins. Une femme passait par là; sa mise était celle d'une honnête ouvrière; elle arrêta sur le pauvre soldat un regard de compassion et de pitié; en même temps elle fouilla dans sa poche; mais il n'y avait aucune pièce de monnaie. Le prisonnier continua sa route. Deux grosses larmes roulaient dans ses yeux. Ces larmes, la femme les avait vues, et déjà elle avait tiré du doigt une bague chevalière en or qu'elle alla mettre dans la main du pauvre soldat, puis elle disparut avant que le pauvre prisonnier eût eu le temps de remercier sa généreuse bienfaitrice; sans doute cette femme était mère et peut-être elle avait un frère soldat !... Mais quelle générosité sous la bure, quel noble cœur sous cette robe de l'ouvrière !

Les gendarmes, de leur côté, ne sont pas restés spectateurs impassibles de cette scène attendrissante. Ils ont racheté au prisonnier la bague, qu'ils lui ont payée au prix d'estimation d'un bijoutier, et aujourd'hui ils sont venus nous prier de faire connaître par la voie de notre journal qu'ils tiennent cette bague à la disposition de celle qui en a si noblement fait le sacrifice. C'est que ces braves gens ont compris qu'il pouvait y avoir attaché à ce bijou un pieux souvenir de famille que l'on ne retrouve plus, et qui fait que la plus modeste bague peut-être d'un prix inestimable. N'y a-t-il pas ici, de la part de nos gendarmes, un sentiment d'une exquise délicatesse? Mais c'est qu'aussi sous cet habit de gendarme bat un noble cœur. *Journal de St. Etienne.*

ANGLETERRE.

—Les recettes pour l'œuvre de la propagation de la Foi en Angleterre, depuis la mi-février 1842 jusqu'à la mi-février 1843, ont été de 1,692 livres sterling (environ 39,000 francs), qui, déduction faite des frais pour la publication des Annales et autres dépenses se montent à 158 livres sterling, laissant un produit net de 1,258 livres sterling, qui ont été envoyés au conseil de l'œuvre à Paris. En rapportant ce résultat, le journal anglais *The Tablet* exprime sa surprise sur la modicité du résultat pour une œuvre qui intéresse à un si haut degré tout le monde catholique, et qui a été recommandée de la manière la plus touchante et la plus énergique par le souverain pontife. L'année précédente, les souscriptions pour l'Angleterre et l'Irlande montèrent à 9,450 livres sterling; tandis que les déboursés du conseil de l'œuvre en faveur des missions situées sur les immenses territoires britanniques dans les cinq parties du monde se montèrent à 28,912 livres sterling (environ 700,000 francs).

Nous sommes cependant heureux d'ajouter que cette sainte œuvre a été beaucoup plus prospère en Irlande, où les recettes, depuis le 5 janvier 1842 jusqu'au 3 janvier 1843 se sont élevées à la somme de 7,289 l. st. (environ 180,000 fr.). Et, depuis le commencement de janvier dernier jusqu'au 3 février, les recettes n'avaient pas été de moins de 1,056 l. st. On espère que, durant l'année courante, elles s'élèveront à plus de 12,000 l. st. [300,000 fr.]. Ce qui paraît considérable, si l'on fait attention à la pauvreté du pays et aux charges qui pèsent sur lui pour la construction de nouvelles églises, les frais du culte, etc.

IRLANDE.

—Il y a quelques jours, l'abjuration d'une respectable dame protestante fut reçue par un des religieux du couvent des Franciscains de Dublin, et le dimanche suivant, treize nouveaux convertis reçurent la sainte communion dans la petite chapelle de North-Dublin-Union.

ERREUR